



## 1<sup>er</sup> semestre 2011/2012

STABILITÉ DES PRODUITS DES ACTIVITÉS : 85,7 M€ (85,2 M€ EN N-1)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION SIGNIFICATIF : 13,6 M€ (13,3 M€ EN N-1)

RÉSULTAT NET EN AMÉLIORATION : -4,6 M€ (-6,8 M€ EN N-1)

LANCEMENT DES OPÉRATIONS DU STADE DES LUMIÈRES (SIGNATURE DU PERMIS  
DE CONSTRUIRE LE 3 FÉVRIER 2012)

Lyon, le 22 février 2012

*Le Conseil d'Administration d'OL Groupe, réuni le 22 février 2012, a arrêté les comptes du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2011/2012 (les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport est en cours d'émission).*

**Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2011/2012 confirment la mise en œuvre de la stratégie annoncée.** Ainsi, malgré la stabilité des produits des activités, les résultats sont en amélioration. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 13,6 M€ (+2,3%) et le résultat net à -4,6 M€ (-6,8 M€ en N-1, soit +31,3%).

**Les produits de cessions joueurs se sont élevés à 10,7 M€, en progression de 101,9%.** Conformément à la stratégie annoncée, l'OL a réduit ses acquisitions avec l'arrivée de jeunes joueurs pour 8,5 M€ (y compris incentives), soit une balance excédentaire de 2,2 M€.

**Des résultats sportifs significatifs.** A la date du 22 février 2012, les équipes masculine et féminine sont en lice dans toutes les compétitions nationales et internationales. L'équipe masculine occupe la 5<sup>ème</sup> place du Championnat et jouera la finale de la Coupe de la Ligue au Stade de France le 14 avril prochain face à l'OM et les 1/4 de finale de la Coupe de France le 20 mars 2012 contre PSG. En Champions League, l'Olympique Lyonnais a joué le match aller des 1/8 de finale de Champions League contre Apoël Nicosie (score 1-0), le match retour se déroulera le 7 mars à Nicosie.

L'équipe féminine se classe à la 2<sup>ème</sup> place du Championnat avec un match de retard, et disputera les 1/4 de finale de l'UEFA Women's Champions League contre Brøndby (Danemark).

**Lancement des opérations du Stade des Lumières.** Dans le cadre de l'évolution de sa stratégie long terme de développement de ses propres ressources et en conformité avec la mise en place du Fair Play Financier décidé par l'UEFA, l'OL vient d'obtenir le 3 février 2012 la signature par la mairie de Décines du permis de construire du Stade des Lumières, qui constitue un formidable accélérateur économique pour le Groupe, pour Lyon et sa région.



## 1/Evolution des produits des activités

<i>Produits des activités - En M€ (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2011/2012</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2010/2011</b>	<b>Variation en %</b>
Billetterie	10,0	10,0	+0,0%
Partenariats - Publicité	13,9	12,4	+12,1%
Droits marketing et TV	40,8	40,8	+0,0%
Produits de la marque	10,3	16,7	-38,3%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>75,0</b>	<b>79,9</b>	<b>-6,1%</b>
Produits de cessions des contrats joueurs	10,7	5,3	+101,9%
<b>Total des produits des activités</b>	<b>85,7</b>	<b>85,2</b>	<b>+0,6%</b>

- Les revenus de billetterie sont stables, ce qui constitue une performance satisfaisante dans un contexte sectoriel difficile.
- Les produits de partenariats et publicité, en hausse très sensible de 12,1%, s'élèvent à 13,9 M€. Ils intègrent les partenariats existants lors de l'exercice précédent (notamment adidas, Betclic/Everest Poker, Groupama, MDA et LG) ainsi que les nouveaux sponsors de l'équipe masculine (Renault Trucks, Veolia) et de l'équipe féminine (GDF Suez, Renault Trucks). Ils bénéficient également de nouveaux partenariats liés au projet du Stade des Lumières.
- Les droits marketing et TV (LFP, FFF, UEFA) s'établissent à 40,8 M€. Les droits TV nationaux sont stables et représentent 22,7 M€, avec un classement identique en Championnat de France par rapport à l'année précédente (4<sup>ème</sup> place). Les droits TV internationaux s'élèvent à 18,1 M€.
- Les produits de la marque s'élèvent à 10,3 M€, en retrait de 6,4 M€. Au 31 décembre 2010, ils intégraient la dernière échéance d'un montant de 7 M€ correspondant au signing fee versé par Sportfive dans le cadre du contrat du nouveau stade. Hors signing fee, les produits de la marque seraient en progression de 6,2%. L'exercice en cours voit également se concrétiser la mise en œuvre du développement de la marque à l'international et du transfert de « know how » en matière de formation. En effet, des contrats ont été conclus avec la Fédération Chinoise de football, avec un club libanais, ainsi que le recrutement d'un jeune joueur d'Abu Dhabi (Al Kamali) et d'une joueuse japonaise (Ami Otaki).
- Les produits de cessions de joueurs représentent 10,7 M€. Ils concernent la cession de Miralem Pjanic à l'AS Roma, ainsi que des incentives. Ils concourent à l'exécution de la stratégie visant une réduction de la masse salariale et des amortissements de joueurs.

*2/ Poursuite du redressement des résultats*

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	Variation en %
<b>Produits des activités</b>	<b>85,7</b>	85,2	<b>+0,6%</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>13,6</b>	13,3	<b>+2,3%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-6,2</b>	-10,0	<b>+38,0%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-4,6</b>	-6,7	<b>+31,3%</b>

Conformément aux objectifs stratégiques poursuivis :

- L'excédent brut d'exploitation bénéficie d'une diminution de 1,0 M€ des frais de personnel malgré un impact négatif lié au versement de primes de qualification en Champions League.
- Le résultat opérationnel courant progresse de 38,0% suite à la diminution de 4,1 M€ des amortissements sur contrats joueurs, consécutive aux cessions et à l'optimisation des acquisitions.

Hors impact du signing fee Sportfive ayant pris fin au 30 juin 2011, l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation et du résultat opérationnel courant s'élèverait respectivement à +7,3 M€ et à +10,8 M€, démontrant ainsi l'optimisation de la gestion des charges d'exploitation et le développement des produits.

Enfin, le résultat financier s'établit à -1,0 M€. Il intègre les charges financières liées à l'emprunt OCEANE souscrit en décembre 2010 pour 1,1 M€.

Le résultat net part du Groupe s'élève à -4,6 M€ en amélioration de 2,1 M€ par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

*3/ Bilan*

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres part du Groupe restent élevés et s'établissent à 97,0 M€ (101,6 M€ au 30 juin 2011).

Les actifs incorporels (contrats joueurs) représentent 80,3 M€. La valeur marché de l'ensemble des effectifs joueurs s'élève à 156,9 M€ au 31 décembre 2011, selon le site « [transfermarkt.de](http://transfermarkt.de) », traduisant ainsi une plus-value potentielle estimée à 76,6 M€.

La stratégie du club d'intégrer de jeunes joueurs a été mise en place avec des joueurs tels que Grenier, Umtiti, Lacazette, Gonalons et concoure à une revalorisation des effectifs que le club estime à environ 13 M€, portant ainsi les plus-values potentielles à près de 90 M€.

Par ailleurs, le premier semestre de l'exercice est marqué par une diminution très significative des dettes nettes joueurs (-20 M€).

La trésorerie s'élève à 8,1 M€. L'endettement financier net hors OCEANE (20,8 M€) est de 14,6 M€.

#### *4/ Effectifs joueurs au 31 janvier 2012*

A l'issue du mercato d'hiver, après le départ de Lamine Gassama et l'arrivée de Hamdan Al Kamali (en prêt), l'effectif professionnel compte 30 joueurs dont 29 internationaux d'un âge moyen de 25 ans. Parmi eux, 10 joueurs ont été formés à l'OL confirmant ainsi la stratégie de capitalisation sur l'Academy.

#### *5/ Ethique et responsabilité sociétale*

Madame Sidonie Mérieux qui a rejoint récemment le Conseil d'Administration d'OL Groupe, s'est vue confier une mission de structuration de la gouvernance du Groupe relative à l'éthique et à la responsabilité sociétale. Un comité d'éthique sera donc prochainement créé afin de superviser l'ensemble des initiatives et actions du Groupe dans ces domaines.

#### *6/ Un Grand Stade pour une compétitivité européenne*

La signature du permis de construire le vendredi 3 février 2012 constitue un événement déterminant pour OL Groupe et l'ensemble de ses partenaires (Etat, Grand Lyon, Conseil Général, Sytral, Mairie de Décines).

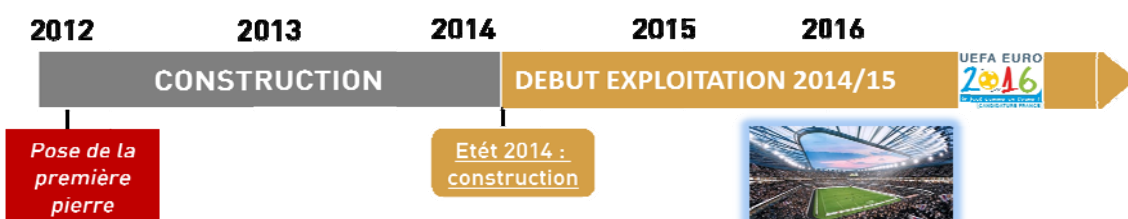
Cette infrastructure ultra-moderne portée par la Foncière du Montout, filiale d'OL Groupe, sera une référence en matière de développement durable, d'accessibilité et de création d'emplois pour l'Est lyonnais (environ 2 500 emplois pendant les travaux et 1 000 emplois permanents pour l'ensemble du site).

Il regroupera une enceinte de 58 000 places, un centre d'entraînement, le siège de l'Olympique Lyonnais, une boutique OL Store. Il devrait être complété d'un programme de deux hôtels, un centre de loisirs, un centre de remise en forme et vraisemblablement une clinique du sport. Toutes ces activités seront reliées par le concept de la « Cité du marketing et de l'incentive » qui permettra aux sociétés d'utiliser les loges 365 jours par an tout en bénéficiant des activités connexes développées sur le site.

Véritable lieu de vie permanent, le Stade des Lumières classé Elite par l'UEFA, pourrait permettre à Lyon d'accueillir le match d'ouverture de l'EURO 2016 et par la suite des finales des principales compétitions sportives européennes, notamment celles de l'Europa League et de la Champions League.

#### **Planning prévisionnel du projet :**

- Début des travaux – 1<sup>er</sup> semestre 2012
- Fin des travaux – Eté 2014



## Calendrier de financement :

Le total des investissements privés liés au projet sportif (stade et centre d'entraînement) devrait s'élever à 381 M€ HT environ, comprenant le coût de construction, les frais de maîtrise d'ouvrage, l'acquisition du foncier, l'aménagement, les études et honoraires (hors coût de financement). Le projet sera complété par d'autres investissements privés portés par des partenaires extérieurs, notamment pour les hôtels et le centre de loisirs.

La mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, confiée à la banque LAZARD à titre de conseil, est entrée dans une phase active depuis l'obtention du permis de construire.

Pour permettre d'asseoir le financement sur une base élargie et significative de fonds propres, le partenariat signé entre l'Olympique Lyonnais et le groupe VINCI, prévoit un engagement de participation au financement du groupe VINCI sous forme de fonds propres ou quasi fonds propres. Le groupe VINCI deviendrait ainsi actionnaire, jusqu'à une participation maximum de 49%, de la société Foncière du Montout, maître d'ouvrage. La signature du contrat de conception-réalisation, de la Convention d'utilisation du stade, et du Pacte d'actionnaires, devrait intervenir d'ici le 30 avril 2012.

*« C'est une étape très importante de l'histoire du club qui se déroule actuellement. Tous les partenaires du Stade des Lumières sont mobilisés pour tenir l'objectif d'ouverture au cours de l'été 2014, soit deux ans avant le début de l'Euro 2016 en France. »* commente Jean-Michel Aulas. *« Cet équipement d'envergure internationale renforcera notre position européenne au plus haut niveau et sera un accélérateur et un atout maître pour le développement de la région et de notre Groupe. »*

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre le 11 mai 2012



# OL GROUPE

OL Groupe  
Laurence Morel Garrett

Tel : +33 4 26 29 67 33  
Fax : +33 4 26 29 67 13  
Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

Marché des cotations : Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-  
Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services –  
CAC Travel & Leisure  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

